Procès-Verbal de séance du Conseil Municipal du 31 mars 2026 de la commune de Saint Genis d'Hiersac

L'an 2026, le 31 mars à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Stéphanie ROTURIER, Maire.

Date de la convocation : 23/03/2026 Nb de conseillers en exercice : 15 Votants : 15

Membres présents : Mme Stéphanie ROTURIER, Chantal MAYET, Laëtitia FOUCHIER, Nathalie SICART, Laurence Greziller, Karine GASCON GRANGER, Pauline FERNANDEZ, Julien DELAGE, Mathieu MOREAU, Rodolphe PREVOST, Jérôme PILLERON, Quentin JOUBERT, Yanick MENARD, Julien FERRE, Kévin LABORDERIE

Membres absents :

Secrétaire de séance : Rodolphe PREVOST

Ouverture de la séance 19H34

1- Approbation du procès-verbal

Mme Le Maire demande au conseil municipal s'ils ont tous lu le compte rendu du 20 mars 2026 envoyé par mail et s'ils ont des remarques ou des corrections à faire. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DÉLIBERATIONS

1- Fixation de l'indemnité du conseiller délégué

Mme le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été décidé de nommer trois adjoints au lieu de quatre adjoints.
Elle propose de désigner M. Mathieu Moreau en tant que conseiller délégué, chargé de missions spécifiques, notamment dans les domaines des commerces et de l'artisanat, ainsi que des fêtes et cérémonies.
Compte tenu de ces délégations, M. Moreau peut bénéficier d'une indemnité, conformément à la réglementation en vigueur.
Mme le Maire propose au conseil municipal de fixer cette indemnité à hauteur de 50 % de celle d'un adjoint, soit 219.91 € brut mensuels (50 % de 439,83 €).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de fixer l'indemnité du conseiller délégué à 219.91 € bruts mensuels.

2 – Mise en place des commissions communales et intercommunales

Madame le Maire rappelle la nécessité de constituer les commissions communales et intercommunales, ainsi que de désigner les délégués représentant la commune au sein des différents syndicats auxquels elle adhère.

La liste des commissions ayant été transmise lors de la précédente réunion, Madame le Maire en fait la lecture et invite les conseillers municipaux à se porter candidats.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de nommer pour chaque commissions ou syndicats comme cités dans le tableau ci-dessous.

BATIMENTS COMMUNAUX
Rodolphe PREVOST (adjoint)
Julien FERRÉ
Jérôme PILLERON
Kévin LABORDERIE
Karine GASCON GRANGER

CIMETIERE
Yanick MENARD (Adjoint)
Laurence GREZILLER
Pauline FERNANDEZ
Chantal MAYET
Nathalie SICART

FINANCES
Stéphanie ROTURIER (Maire)
Yanick MENARD
Nathalie SICART
Rodolphe PREVOST
Mathieu MOREAU
Julien DELAGE

FETES ET CEREMONIES
TOURISME
Mathieu MOREAU
Chantal MAYET
Julien FERRE
Julien DELAGE
Laurence GREZILLER
Rodolphe PREVOST

CALAMITES AGRICOLES
Mathieu MOREAU
Kévin LABORDERIE
Quentin JOUBERT

VOIRIES ET CHEMINS
Yanick MENARD (Adjoint)
Mathieu MOREAU
Kévin LABORDERIE
Quentin JOUBERT
Laurence GREZILLER

CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS
Stéphanie ROTURIER

CAUE
Karine GASCON GRANGER

AGEDI
Stéphanie ROTURIER (Maire)
Nathalie SICART (Adjointe)

CANTINES ET AFFAIRES SCOLAIRES
Nathalie SICART (Adjointe)
Laëtitia FOUCHIER
Pauline FERNANDEZ

PERSONNEL COMMUNAL ET CDG
Stéphanie ROTURIER (Maire)
Nathalie SICART (Adjointe)

CONSEILLER DEFENSE
Julien FERRE

OUVERTURE DES PLIS et CAO
Yanick MENARD
Nathalie SICART
Rodolphe PREVOST
Karine GASCON GRANGER
Jérôme PILLERON
Julien FERRE

SIVOS ST GENIS/ST AMANT
Stéphanie ROTURIER (Maire)
Nathalie SICART
Julien FERRE

BANQUE ALIMENTAIRE
Stéphanie ROTURIER (Maire)

CNAS
Nathalie SICART (Adjointe)
Isabelle BROTHIER (agent)

COMMUNICATION /PTIT JOURNAL
Nathalie SICART (Adjointe)
Mathieu MOREAU
Jérôme PILLERON
Pauline FERNANDEZ

SALLE DES FETES / SALLE ASSOC
Laurence GREZILLER
Nathalie SICART
Mathieu MOREAU

AMENAGEMENT DES VILLAGES ET PATRIMOINE
Yanick MENARD (Adjoint)
Rodolphe PREVOST
Karine GASCON GRANGER
Quentin JOUBERT
Kévin LABORDERIE

SMAHP
Kévin LABORDERIE
Rodolphe PREVOST

SYBRA
Julien DELAGE (Titulaire)
Karine GASCON GRANGER (Sup)

SDEG 16
Rodolphe PREVOST (Titulaire)
Yanick MENARD (Suppléant)

CCR
Stéphanie ROTURIER (Maire)
Yanick MENARD (Adjoint)

SIVOS DU ROUILLACAIS
Laëtitia FOUCHIER (Titulaire)
Mathieu MOREAU (Titulaire)
Pauline FERNANDEZ (Suppléante de L)
Jérôme PILLERON (Suppléant de M)

LA FOURRIERE
Stéphanie ROTURIER (Maire)

GDON
Julien FERRE (Titulaire)
Quentin JOUBERT (Suppléant)

NATURA 2000
Quentin JOUBERT (Titulaire)
Kévin LABORDERIE (Suppléant)

ATD 16
Rodolphe PREVOST (Titulaire)
Julien FERRE (Suppléant)

SÉCURITÉ ROUTIERE
Stéphanie ROTURIER

SILFA
Mathieu MOREAU

ARTISANAT ET COMMERCES
Mathieu MOREAU
Julien DELAGE
Chantal MAYET
Laëtitia FOUCHIER

INFORMATIONS DIVERSES

- Madame le Maire informe le conseil municipal de la tenue de la première réunion de la Communauté de communes du Rouillacais. Monsieur Vignaud a été réélu à sa présidence. Elle précise avoir été élue vice-présidente en charge de la communication et présente les autres vice-présidents. À la demande de M. Rodolphe Prévost, elle indique que les représentants de la commune sont elle-même ainsi que M. Yanick Ménard, premier adjoint.
- Monsieur Mathieu Moreau annonce que la chasse aux œufs se déroulera le week-end prochain. Il sollicite la présence des élus le dimanche pour l'installation, avec un rendez-vous fixé à 9h. Il précise le déroulement de l'événement : des parcours adaptés par tranches d'âge, la présence d'œufs spéciaux permettant de gagner des récompenses, la remise d'un diplôme accompagné de chocolat, ainsi qu'un moment convivial avec café et jus de fruits offerts aux enfants et aux parents.
- Madame le Maire informe que, lors du prochain conseil municipal prévu le 23 avril, un point sera fait sur les travaux en cours ainsi que sur les projets à venir.
- Elle annonce également l'ouverture d'un cabinet de kinésithérapie vestibulaire le 4 mai 2026.
- Lors du prochain conseil, Madame le Maire espère communiquer le nom du futur repreneur du multiple rural.
- M. Yanick Ménard indique que la commission bâtiments devra se réunir prochainement afin d'étudier les devis relatifs au cabinet du kinésithérapeute. La réunion est fixée au mercredi suivant à 18h. Il propose que les élus réalisent eux-mêmes la pose du lino afin de réduire les coûts.
- Concernant la voirie, M. Yanick Ménard explique que les agents ont réalisé des travaux de point-à-temps, mais que certains secteurs restent à traiter. Des devis ont été demandés aux entreprises Scotpa et Techniroute pour la réfection de la route de Boisrouffier, fortement dégradée. Le coût sera partagé avec la commune de Marsac, la voie étant située sur les deux territoires.
- Il informe également du recrutement d'un agent technique à temps plein en contrat à durée déterminée. Monsieur Julien Delage demande des précisions sur la durée du contrat. Le CDD est de mi-mars à mi-août 2026, soit cinq mois. Par ailleurs, M. Yanick Ménard précise que l'association Insert'R continuera d'intervenir pour le nettoyage de certains villages.
- M. Rodolphe Prévost annonce que M. Romain Thomas, menuisier, débutera les travaux de réfection de la toiture du logis en mai 2026.
- Mme Nathalie Sicart informe de la tenue de deux réunions du SIVOS les 7 et 9 avril, consacrées à l'installation du conseil syndical puis au vote du compte administratif et du budget. Elle précise que les bus ont été vendus et présente les projets du conseil municipal des jeunes.
- Mme Le Maire indique que le contrat de Mme Fabiola Rodriguez, agent postal et communal, n'a pas été renouvelé. Mme Maëlisse Lépinoux a été recrutée pour la remplacer. À la question de Madame Chantal Mayet sur le temps de travail, Madame le Maire précise que l'agent est employé à hauteur de 28 heures hebdomadaires. En dehors de ses missions à l'agence postale, elle apporte son aide au secrétariat de mairie. M. Mathieu Moreau ajoute que la majeure partie de son salaire est prise en charge par La Poste. Madame le Maire rappelle que La Poste a versé une subvention de 40 000 € pour la réalisation des travaux et la sécurisation de l'agence postale au sein de la mairie.
- Mme Chantal Mayet interroge sur le devenir de l'ancien bâtiment de la poste. Madame le Maire indique qu'une personne serait intéressée pour le louer afin d'y commercialiser des produits locaux.
- Madame le Maire informe enfin de la signature d'un compromis de vente pour l'immeuble situé route d'Angoulême. À la question de Mme Chantal Mayet concernant ce bien, anciennement occupé par un office notarial, M. Yanick Ménard explique que des travaux trop importants étaient nécessaires pour le remettre aux normes en vue d'une location. Madame le Maire précise que le produit de cette vente permettra de financer des travaux.

QUESTIONS DIVERSES

- M. Julien Delage demande si la situation du multiple rural a évolué sur le plan judiciaire. Madame le Maire répond qu'aucune information complémentaire ne peut être communiquée à ce jour, mais précise que deux candidats se sont positionnés pour la reprise, qui ne pourrait intervenir pas avant septembre 2026.
- M. Mathieu Moreau indique que la fréquentation du marché est en légère hausse depuis une quinzaine de jours, notamment grâce à l'arrivée d'un fromager et d'un primeur, dont les retours sont positifs. Il précise toutefois que le food truck « BIBI » ne reviendra plus.
- Mme Karine Gascon demande communication du budget communal, rappelant qu'il avait été évoqué un manque de moyens lors de la précédente réunion. Madame le Maire rectifie en précisant qu'il s'agit d'une année électorale, donc de transition pour les nouveaux projets, mais que les projets en cours se poursuivent. Elle annonce qu'une présentation détaillée du budget sera faite lors d'un prochain conseil.
- Mme Pauline Fernandez indique avoir participé à l'évaluation de l'école en tant que parent d'élève. Elle précise que de nombreux sujets ont été abordés, notamment le parking, les bâtiments scolaires et la cantine.
- M. Kévin Laborderie signale un danger lié à une plaque télécom dont le béton est endommagé sur la Route de Vars à Basse. Malgré un signalement auprès de l'ADA, aucune intervention n'a eu lieu. Madame le Maire indique que le secrétariat procédera à un nouveau signalement.

Fin de séance à 21h10